

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3^e page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La bonne volonté de la Chambre. L'œuvre à accomplir. — L'ère des abus, des excès, des vols va-t-elle prendre fin ? Un nettoyage nécessaire doit précéder l'accroissement des charges publiques. — Le voyage de M. Nitti et la question de l'Adriatique. — La paix Turque. — La signature du protocole.

La Chambre est en « vacances ». C'est la première fois que le fait se produit depuis 1914. Les couloirs du Palais-Bourbon n'en restent pas moins animés. Les nouveaux élus, en particulier, ne sont pas encore... blâsés et ils sont assidus aux parloirs quotidiens où l'on s'entretient, surtout, de la besogne accomplie.

On rend hommage à la bonne volonté des jeunes et à leur désir de lutter contre la surenchère si captivante. Soudain, puisque nous en sommes encore à la période des vœux, que ce beau début ne soit pas un simple feu de paille ! La tâche à accomplir est dure, difficile ; il faudra une singulière énergie pour mener l'œuvre à bonne fin ; le pays veut espérer que l'ardeur première se maintiendra jusqu'à la pleine réalisation du labeur à accomplir.

Ce qui paraît acquis, en tout cas, c'est qu'une majorité considérable veut prouver qu'elle servira mieux la République et le pays que les socialistes révolutionnaires qui s'imaginent, dans un intérêt purement électoral, faire sortir le progrès social du chambardement général.

Ces utopies dangereuses seront combattues énergiquement par l'immense majorité des nouveaux. Non pas, comme le remarque notre confrère Sarrus de Paris-Télégrammes « parce que ces élus se refusent aux améliorations désirables du sort des classes laborieuses. Ils considèrent, au contraire, que ce sera une partie, et non des moindres, de l'œuvre d'utilité publique et de relèvement national que la Chambre à accomplir. Sûrement, nous les trouverons à la tête de ce mouvement qui va entraîner nos élus : députés d'hier, sénateurs de demain, à conclure enfin sans heurt, sans guerre civile, sans tristesses, la paix entre le capital et le travail au moyen d'une législation plus souple, plus humaine, s'inspirant du génie de notre race, moins égoïste, plus juste, favorable aux réalisations pratiques et aux rémunérations comme aux répartitions équitables.

« Il y aura, n'en doutons pas, une majorité au Palais-Bourbon pour cette œuvre-là. Cette Chambre, de novembre 1919, que les dépossédés, chagrinés et inconsolés de leur échec, qualifient de réactionnaire, de conservatrice, nous la verrons — nous le croyons fermement — réaliser des réformes importantes très démocratiques et très socialistes aussi, dans le bon sens du mot ; elle méritera bien ainsi de la République. Car enfin on n'est pas réactionnaire, ni même seulement conservateur, quand on veut marcher avec son temps en supprimant ce qui est mauvais et en perfectionnant avec des moyens légaux ce qui existe, pour le mettre à la page, si vous préférez, au goût du jour. »

Que la Chambre travaille à la restauration du pays, qu'elle nous rende une France prospère et le pays lui exprimera sa reconnaissance sans songer à doser ses opinions !...

M. Klotz nous a donné des étreintes désagréables, mais prévues. Il nous a promis qu'en 1920 nous verrions nos impôts doubler... en attendant mieux, car on ne pourra s'en tenir là. Le contribuable paiera. C'est un devoir patriotique de s'incliner devant l'impôt, à condition que tout le monde soit frappé proportionnellement à ses ressources. Mais s'étant incliné, le contribuable voudrait bien qu'on en finisse avec la dilapidation de ressources dont on devrait faire état.

On ne peut plus ouvrir un journal sans voir s'allonger la liste des vols qui se multiplient dans les gares, dans les centres d'approvisionnement, dans les ports, partout où il y a des dépôts ou des stocks !

C'est partout une frénésie d'indélicatesses, d'indélicatesses qui atteignent des sommes formidables lorsque les vols sont commis dans les dépôts américains achetés par l'Etat. Il semble vraiment que les agents préposés à la surveillance de ces stocks soient brouillés avec la notion de la

propriété et de la plus élémentaire probité. Le gouvernement est intervenu énergiquement contre ces dévaliseurs. Il était temps.

Cette besogne de salubrité, écrit le Comité Duplex, était attendue avec impatience. Chacun de nous, dans sa sphère d'action, a eu depuis des mois connaissance d'abus, d'excès, de vols. On s'indignait et on se disait : Mais qu'attend-t-on pour pincer tous ces gars-là ? On agit. C'est bien, mais il ne faudrait pas pincer seulement le menu fretin et épargner les gros trafiquants. Il faut l'égalité devant la punition. Et à cet égard, par exemple, il faut que ce qui s'est commencé à Mayence aille jusqu'au bout.

Maintenant, dire qu'une fois ces nettoyages faits, nous entrons dans une année qui sera particulièrement agréable pour les contribuables, serait exagéré. Nous allons avoir les plus formidables accroissements de charges publiques et privées dont il est fait mention dans l'histoire. Malheureusement, il n'y a rien à faire qu'à s'incliner, et surtout qu'à travailler d'arrache-pied de toutes nos forces. Malheur aux oisifs, ils seront vite écrasés dans la Société moderne telle qu'elle va sortir du mouvement économique en gestation. En deux générations, les vieilles fortunes auront disparu, en trois au plus, si ceux qui les ont ne travaillent pas.

Ceux qui sont à plaindre sont les vieux, ceux qui après une existence de travail étaient arrivés à s'assurer une petite aisance avec laquelle ils espéraient finir leurs jours. Ceux-là, il faut comme on dit qu'ils se mettent une rude ceinture, ou qu'ils reprennent le collier de misère s'ils en sont encore capables. Quant aux jeunes ils se feront aux nouvelles conditions de la vie sociale, quand ils sauront qu'ils ont 25 ou 33 0/0 à payer à l'Etat de ce qu'ils gagnent et que le petit pain de deux sous coûte 5 sous ; ils s'arrangeront en conséquence. Ils ont pour eux ce qu'il y a de plus beau au monde, la jeunesse, l'espérance et la force.

Or, comme une société vit pour les jeunes et non pas des vieux, il ne convient pas de gémir et de se désoler. Voilà pourquoi, sans faire preuve d'un optimisme exagéré, il ne faut pas voir les choses en noir. Tout s'arrange, a dit un de nos spirituels académiciens. La chose est vraie aussi bien en politique que dans les événements de la vie.

M. Nitti, Président du Conseil Italien, se rendant à Londres, a traversé Paris. Il reviendra chez nous avec Lloyd George pour participer aux Conférences de Paris. Mais, en attendant, il a fait quelques déclarations qui valent d'être notées.

Il a reconnu que la question de Fiume n'est pas capitale pour son pays, au point de vue économique ; mais, en se plaçant au point de vue sentimental, il a dit en substance : « Fiume est pour le peuple italien une sorte de symbole que la guerre n'a pas été faite en vain. Si mes compatriotes n'obtiennent pas ce à quoi ils ont droit, ils se tourneront vers nous pour nous demander à quoi a servi le sacrifice de tant de vies. »

M. Nitti veut rire à coup sûr ! Il ne peut contester les nombreux avantages que la victoire a valu à son pays. N'est-ce donc rien que l'effondrement de l'Autriche qui constituait une menace permanente pour les Italiens ?

M. Nitti a ajouté qu'après tout l'Italie n'était pas, comme nous, contrainte à la guerre. Sans doute ! Mais si nous avions été battus, nos voisins n'en auraient pas moins été asservis, comme l'Europe, par les Barbares qui avaient résolu d'étendre leur domination sur tout le vieux continent.

Et puis l'Italie doit bien inscrire au chapitre des profits le complément de son unité nationale. C'est un résultat qui rachète bien des sacrifices. Pour le surplus et en particulier pour la question de l'Adriatique, il faut espérer que l'entente se fera dans les conversations de Paris. C'est une nécessité car l'union doit être étroite entre Londres, Paris et Rome pour sauvegarder l'avenir. M. Nitti est de cet avis, puisqu'il a terminé ses déclarations en disant : « Nous aurons besoin de vous et vous aurez besoin de nous. Nous savons que, dans les pourparlers qui vont s'ouvrir, nous pouvons compter sur le bienveillant concours de la France. »

Dans ces conditions l'union est certaine par un maximum de concessions réciproques.

On s'occupera au même moment, à Paris, de la paix Turque. Ici la question se complique encore car une nouvelle nation, la Grèce, est fortement intéressée à la solution.

Tout le monde est d'accord : il faut « enchaîner » la Turquie ; mais l'unanimité subsiste aussi pour reconnaître qu'il serait dangereux de mécontenter l'Islam à l'excès. Comment résoudre le problème ? En basant le traité sur la question des races, non des religions, dit Lloyd George.

C'est merveilleux en principe. Le Premier anglais aura pourtant du mal à séparer les races et les religions dans le pays ottoman. Il semble qu'on se résoudra à laisser la Turquie indépendante à cela près qu'elle sera partagée en tranches et que chaque tranche sera placée sous la surveillance d'une des nations alliées : Angleterre, France, Italie, Grèce. Le Hedjaz seul serait maître de ces destinées.

Il reste à obtenir l'assentiment des Etats-Unis. Car les Américains finiront bien par ratifier le traité et ils auront alors leur mot à dire dans la question turque.

Nous ne sommes pas au bout des difficultés pour la solution de cette question d'Orient !... C'est samedi que serait signé l'acte mettant fin à l'état de guerre. Le Traité entrerait en vigueur dimanche prochain. Le moment approche où l'Allemagne devra expier et se conformer strictement aux engagements pris à Versailles.

A. C.

INFORMATIONS

La paix sera signée le 10

L'échange des ratifications entre l'Entente et l'Allemagne aurait lieu le 10 janvier. C'est dans le Salon de l'Horloge, au ministère des affaires étrangères, qu'aura lieu cette cérémonie simple et sans appareil. L'Allemagne, représentée par von Lersner et von Simson, signera le protocole du 1^{er} novembre 1919, après que leur aura été remise la note annexée des alliés relative à la remise du matériel de port, réduisant cette livraison à 275.000 tonnes, avec de longs délais (trente mois). Ce protocole de dépôt des ratifications sera signé par les Allemands et par les représentants des quatorze puissances alliées qui ont ratifié le traité.

Par cette formalité, le traité sera automatiquement mis en vigueur. Les relations diplomatiques seront reprises entre les deux pays.

La date du 10 janvier 1920 deviendra donc la date officielle de la paix avec l'Allemagne. C'est à partir de cette date que seront décomptées les échéances formulées dans le traité de Versailles, en ce qui concerne notamment les réductions des armements et des effectifs, auxquels l'Allemagne est astreinte, et l'organisation des plébiscites.

Arrivée des délégués hongrois

La délégation hongroise auprès de la Conférence de la paix est arrivée mercredi à Paris. Elle est présidée par M. Apponyi et comprend environ trente-cinq personnes.

Du charbon pour la France

D'après la « Pall Mail Gazette », quoique la situation charbonnière de l'Angleterre soit loin d'être satisfaisante, de nombreuses compagnies de gaz disposant seulement d'approvisionnements pour une huitaine de jours, tous les efforts sont faits afin de continuer les expéditions de charbon pour la France au taux annuel de dix-huit millions de tonnes.

« Avant Noël, ajoute le journal, le contrôleur du charbon a publié une circulaire attirant l'attention des directeurs de charbonnages sur l'importance qu'il y a de tenir compte des nécessités de la France et il n'y a aucune raison de croire que la France rencontrera des difficultés pour obtenir mensuellement un million et demi de tonnes. »

Les Polonais ont pris Dvinsk

Le Communiqué officiel annonce que les armées polonaise et lettonne, commandées par le général Szeptyck ont pris la forteresse et la ville de Dvinsk. Le contact direct entre la Pologne et la Lettonie, et l'Esthonie, est atteint ; l'armée lettonne avance au nord l'armée polonaise, à l'est de Dvinsk.

Il fait trop chaud... au Brésil

Vérité en deçà, erreur au delà. Pendant que nous battons la semelle et que la bise nous mord les oreilles, les Sud-Américains meurent de chaleur. On télégraphie, en effet, de Buenos-Ayres qu'une vague de chaleur s'est abattue sur cette ville et sur Rio-de-Janeiro. A Buenos-Ayres on compte déjà dix morts par insolation et trois à Rio-de-Janeiro.

Ce que coûte la reconstitution des régions dévastées

Rien que pour le département de l'Aisne, le chiffre officiel des dépenses prévues pour 1920 est de 10 milliards. Il se justifie tout de suite quand on établit le bilan des pertes : 550.000 habitants peuplaient le département avant la guerre, 230.000 n'ont pu encore regagner leurs foyers ; 725 communes sont dévastées ; 56.625 immeubles ont été entièrement détruits, 1.500 usines sont rasées ; les instruments agricoles détruits ou disparus ont une valeur de 130 millions.

L'élection présidentielle

Les ministres se sont réunis, mardi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. Le Conseil a fixé au 17 janvier la date de la convocation du Congrès pour l'élection du président de la République. Le Conseil s'est ensuite occupé des affaires courantes.

CHRONIQUE LOCALE

Les Elections Sénatoriales

On mène, contre l'honorable sénateur Rey, une campagne discrète mais ardente.

M. Rey a beaucoup de qualités, dit-on, mais il est bien vieux !... Il devrait suivre l'exemple de M. De Freycinet et renoncer à la politique.

On pourrait objecter que M. De Freycinet a onze ans de plus que M. Rey, le cas est donc sensiblement différent.

Mais qui donc oserait affirmer que l'honorable sénateur de Cahors n'a pas conservé une énergie superbe qui, mise au service d'une expérience précieuse, permettra à ce représentant de rendre, demain comme hier, de grands services au département ?

Le défaut capital de M. Rey n'est donc pas la vieillesse. M. Rey a surtout le tort d'occuper une place convoitée.

Personne ne peut trouver étrange que des candidats désirent arriver. C'est leur droit. Cela ne saurait justifier la campagne intéressée qui se soucie vraiment trop peu de la vérité. On ne parviendra pas à faire croire au public que M. Rey ne puisse remplir son mandat avec un grand profit pour le département.

La séance du Conseil général de lundi le prouve surabondamment. Il est bon de remarquer, au surplus, que l'élection actuelle est faite, pour la série à laquelle appartient le Lot, pour quatre ans seulement au lieu de neuf. Le mandat de nos nouveaux sénateurs prendra fin en janvier 1924, afin de rétablir le cycle normal de ces élections. A ce moment pourra se poser, avec utilité, la question de l'incapacité physique des candidats âgés. Ceux qui approchent M. Rey peuvent affirmer que cette question est prématurée.

On reproche aussi à M. Rey d'avoir accepté, pendant la guerre, la présidence d'un groupement d'union sacrée, groupement qui était du reste composé, en majorité, d'éléments républicains. Qui donc, pendant les cinq années de l'atroce conflit, pouvait être hostile à l'union qui a sauvé la France ? Et qu'aurait-on pensé d'un élu républicain qui, par sectarisme, aurait refusé son concours à un groupement d'union, mais en majorité composé de républicains ?

Au total, personne ne peut discuter l'activité très réelle du sénateur de Cahors. Il est un généreux, voilà tout ! Nous avons foi dans le bon sens des délégués du Lot pour discerner le mobile d'une campagne intéressée. Nous avons la conviction qu'ils voudront conserver à ce parfait honnête homme le mandat qu'il a toujours rempli au mieux des intérêts du pays. Ils n'oublieront pas que M.

Rey eut, le premier, l'honneur de faire triompher le programme républicain dans l'arrondissement de Cahors. Il lutta toujours pour un idéal de justice, de progrès, d'ordre et de liberté. Pas un républicain d'aujourd'hui ne voudra oublier ce passé d'admirable probité.

M. Rey sera demain ce qu'il était hier. Il est et restera un bon serviteur de la démocratie. Les délégués auront à cœur de prouver que la démocratie ignore l'ingratitude.

Une lettre de M. Rey

M. le sénateur Rey adresse à la Dépêche la lettre suivante :

St-Denis-Catus, 4 janvier 1920.
A Monsieur le rédacteur-correspondant de « La Dépêche ».

Dans un article de ce jour, plein de reconnaissance, après avoir déclaré que j'ai rendu « d'éminents services et que les témoignages de mon activité sont trop certains pour être contestés », vous affirmez que cette activité n'existe plus et que, par suite de mon âge, je suis incapable de remplir le mandat que je sollicite.

Toutes les appréciations sincères sont permises ; aussi, je ne vous fais pas grief de celle que vous portez sur moi à ce sujet. Je me bornerai à dire seulement que la jeunesse n'est pas un critérium certain d'activité et qu'il y a des vieux plus actifs que des jeunes.

Mais je ne puis laisser affirmer un fait contraire à la vérité, à savoir « que pendant toute la guerre j'ai été retenu à Cahors par la fatigue et la maladie. » Jamais, au contraire, ma vie n'a été plus active car, non seulement j'ai assuré la direction d'un hôpital à un moment où l'on manquait de médecins et où les blessés encombraient tous les établissements publics de Cahors, mais encore j'ai participé aux principaux travaux du Sénat et me suis livré à des expériences d'agriculture pour conjurer le déficit redoutable de notre alimentation.

De nombreux journaux ont relaté ces expériences, et les brillants résultats qu'elles ont donnés. Quant à mes services médicaux, voici la lettre que m'adressait, le 22 mars dernier, le directeur du service de santé de la 17^e région :

« Le médecin principal de 1^{re} classe Gary, directeur du service de santé de la 17^e région, à M. le docteur Rey, sénateur du Lot.

« Monsieur le sénateur,

« Au moment où vient de se fermer l'hôpital auxiliaire numéro 103, je tiens à vous exprimer les remerciements du Service de Santé pour le concours particulièrement utile que vous lui avez apporté durant la guerre, en consacrant votre dévouement et votre compétence médicale aux militaires hospitalisés dans cette formation. »

« J'y joins mes félicitations personnelles pour le bel exemple que vous avez ainsi donné. »

« Veuillez agréer, Monsieur le sénateur, l'assurance de ma haute considération. — Docteur Gary. »

D'autre part, voici le diplôme que m'a décerné l'Union des Femmes de France (Croix-Rouge française) : « Médaille de guerre, en témoignage de reconnaissance pour les services rendus au cours de la grande guerre. A M. le docteur Emile Rey, dans ses fonctions de médecin-chef de la 17^e région : la Médaille d'or de l'Union des Femmes de France lui a été conférée en date du 10 juin 1919. »

Je me borne à ces témoignages. Je fais appel à votre courtoisie pour insérer cette réponse dans le prochain numéro de « La Dépêche », à la rubrique du Lot.

« Agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée. — Docteur Rey, sénateur. »

Matières premières agricoles

En présence de la rareté et de la cherté croissantes des engrais chimiques et autres matières utiles à l'agriculture, comme les poudreries en avaient accumulé des quantités considérables et que, depuis l'armistice, il en a été très peu vendu aux agriculteurs, notre sénateur, M. Rey, a demandé au Ministre de l'Agriculture de vouloir bien mettre ces stocks, dé-

sormais inutiles, à la disposition des populations agricoles.

Voici la réponse qui lui a été faite : 2.937. — M. Emile Rey, sénateur, demande à M. le ministre de l'Agriculture et du ravitaillement s'il existe encore dans les usines du ministère de la guerre des stocks de matières utiles à l'agriculture, telles que : sulfate de cuivre, soufre, etc., et s'il n'a pas l'intention de les livrer, le cas échéant, aux agriculteurs, afin de leur permettre d'augmenter leur production. Question du 18 décembre 1919.

Réponse. — Les seules matières intéressant l'agriculture existant dans les poudreries et que l'armistice a rendues disponibles sont des produits azotés dont la vente aux agriculteurs a été confiée, jusqu'au mois de mai, à l'office central des produits chimiques agricoles et, depuis cette date, aux services de la liquidation des stocks.

Il ne reste plus actuellement dans ces établissements que du nitrate d'ammoniaque, dont la vente se fait difficilement malgré le prix avantageux auquel ce précieux engrais à haute teneur en azote est cédé aux agriculteurs. Les commandes en sont reçues à la direction des poudres, 117, rue de Courcelles, Paris 17^e.

Il reste, d'autre part, au compte de l'office central des produits chimiques agricoles, des stocks de soufre et de sulfate de cuivre, dont la liquidation a été retardée par suite du retard apporté par la Chambre à l'examen du projet de loi déposé, le 16 janvier dernier, par MM. Boret et Klotz, et tendant à autoriser l'office à procéder à la liquidation de ses stocks.

Cette situation ne pouvant se prolonger sans de graves inconvénients, tant pour l'agriculture que pour le Trésor, il sera prochainement procédé à cette liquidation dans les conditions qu'indiquera une note qui paraîtra au Journal Officiel, en ce qui concerne le sulfate de cuivre 12.531 tonnes, qui sera vendu directement aux agriculteurs. Quant au soufre, il s'agit de stocks qui sont au Texas et en Sicile et qui devront être liquidés sur place.

Groupements agricoles

A Messieurs les Présidents des groupements agricoles du département du Lot légalement constitués depuis 10 ans.

Réunie en assemblée générale le 1^{er} janvier dernier à son siège social ; la Société d'Agriculture du Lot a décidé à l'unanimité que en raison de son ancienneté (76 ans d'existence) de son importance et de son action générale sur le département, il lui incomberait et lui appartenait de présenter au choix des électeurs à la Chambre d'Agriculture une liste de candidats choisis avec le concours de toutes les organisations agricoles du département répondant aux conditions énumérées au paragraphe 2 de l'article 6 de la loi sur les dites chambres.

En conséquence, elle prie instamment tous les Présidents des groupements agricoles sus-visés de bien vouloir lui faire connaître au plus tôt 1 ou 2 agriculteurs de leur région, des plus méritants et capables de remplir intelligemment la charge de membres à la Chambre d'Agriculture du Lot.

Le Président, Chevalier de la Légion d'Honneur, D^r REY, Sénateur.

Le Secrétaire général, VINCENT, Entrepeneur honoraire des Tabacs.

L'ŒUVRE ÉCONOMIQUE

Nous sommes depuis déjà longtemps dans la période des difficultés économiques. Cela nul ne peut le contester. Ce ne sont pas des mesures de fortune qui nous en sortiront, car ces difficultés dureront longtemps. Ici, voilà déjà près de 3 ans, nous avons préconisé la création des Fourneaux Économiques, puis celle des Magasins communaux.

Nul ne contestera que c'est à la suite de nos demandes répétées que ces créations furent faites, bon gré, reconnaissances-le, par ceux qui avaient le devoir de les réaliser.

C'est dire, malgré ce qu'au cours d'une campagne électorale dernière, on s'est permis de propager, — mensongèrement cela s'entend, — que nous avons toujours, ici, défendu l'œuvre bienfaisante des magasins communaux, fourneaux économiques, coopératives.

La vérité, c'est d'ici seulement que fut faite la campagne en faveur de ces institutions populaires, toutes au bénéfice des travailleurs.

Qu'on ait méconnu cette vérité, en un moment de surenchère électorale, c'est exact. Il n'en reste pas moins

que nous étions et que nous sommes les défenseurs des magasins, fourneaux économiques, coopératives.

C'est pourquoi, reprenant une thèse que nous avons développée pendant plusieurs mois, il faut donner aux magasins communaux, aux fourneaux économiques, aux coopératives une extension encore plus grande.

La période de difficultés économiques, de misère, n'est pas close aussi facilement qu'une session de Conseil Général du Lot.

La population de Cahors n'est pas au bout de ses peines : les ménagères surtout, elles qui sont obligées, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il gèle, de rester des heures entières, en attendant leur tour devant les portes des magasins, fourneaux, coopératives, pour obtenir un peu de la marchandise vendue.

Elles sont encore heureuses quand, à leur tour de s'avancer au guichet, on ne leur dit pas : « Il n'y a plus de marchandises ».

Eh, parbleu ! où loger de grandes quantités de marchandises dans les magasins communaux, à Cahors ? L'immeuble contient à peine 15 personnes.

Où peuvent stationner à l'abri du mauvais temps les ménagères qui se pressent devant ces magasins ? Dans la rue.

Lundi, au cours de la session du Conseil Général, il a été dit que la ville de Cahors possédait des immeubles dont elle ne savait que faire ! Caserne Carrobert, caserne Decaen, infirmerie de la caserne Bessières, autant de locaux innocents.

Ajoutons-y l'ancien immeuble St-Gabriel.

Est-ce que dans ces immeubles on ne pourrait pas installer les services de l'alimentation populaire ?

En toute sincérité, est-ce impossible ? Allons donc ! Que les bien rentés pensent à eux et ne songent pas aux misères publiques, soit. Mais nous, nous défendons les intérêts des éternels mal servis, des pauvres bourgeois auxquels il semble qu'on ne songe qu'à la veille des élections.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribués aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Charpentier Henri : excellent soldat. Mortellement blessé, le 18 mai 1915, à Roclincourt, au cours d'une attaque dirigée contre des positions ennemies fortement organisées. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Mauri Lucien : soldat téléphoniste courageux et dévoué. A été tué par éclat d'obus en réparant des lignes téléphoniques pendant une attaque dirigée contre les positions ennemies devant Roclincourt, le 11 mai 1915. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Chassagnade Louis : très bon soldat. Tué glorieusement, le 7 mars 1916, à l'attaque d'une tranchée ennemie, secteur de la Harazée. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Chauvin Alphonse-Adrien : très bon soldat. A trouvé une mort glorieuse, le 9 mai 1915, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies devant Roclincourt. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Mauri Jules-André : sergent courageux et plein d'entrain. A été mortellement atteint en s'élançant à l'assaut des positions ennemies, le 30 décembre 1914, au nord de Mesnil-Hurlus. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Manenc Joseph : caporal courageux et plein d'entrain. Tombé glorieusement, le 18 février 1915, en s'élançant vaillamment à l'attaque des tranchées ennemies à Perthes-Hurlus. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Monteil Toussaint : excellent caporal. A trouvé une mort glorieuse, le 8 mars 1915, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies, au nord de Perthes-Hurlus. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Miroulet Hilaire-Guillaume : bon soldat. A trouvé une mort glorieuse, le 30 avril 1917, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies, au bois du Casque. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Citation à l'armée

L'Officiel du 7 janvier publie la citation à l'ordre de l'armée suivante :
Sarrotte René-Pierre : sous-lieutenant à la 6^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : officier d'un grand courage et d'une énergie remarquables. Blessé grièvement le 30 mai 1918, en conduisant brillamment sa section à la contre-attaque.

Le prix des tabacs

Une bonne nouvelle pour les planteurs

Nous avons reçu mardi soir, trop tard pour être insérée dans le *Journal du Lot*, la dépêche suivante de M. Delport, député du Lot, au sujet du prix des tabacs de la récolte de 1919 :

« Viens d'obtenir augmentation des prix des tabacs. Première qualité, 400 fr. ; deuxième qualité, 350 fr. ; troisième qualité, 300 fr. ; quatrième qualité, 280 fr. ; cinquième qualité, 180 fr. »

« Ai obtenu du ministre que ces prix soient appliqués à la récolte 1919 et que les Commissions d'expertise distribueront les primes. »

« Ai obtenu également le relèvement de l'indemnité journalière allouée aux experts des tabacs. »

Les planteurs de tabac apprendront avec plaisir ces résultats.

Avec nous ils seront heureux de féliciter chaleureusement M. Delport de son activité agissante qui s'affirme non par des paroles, mais par des actes.

Au 7^e

M. Vincens, lieutenant au 7^e d'infanterie, est promu au grade de capitaine et maintenu au 7^e en remplacement de M. Perrin, promu chef de bataillon.

Cartes de sucre

La distribution des cartes de sucre a commencé sans distinction de lettres, le mercredi 7 janvier courant, à partir de 9 heures du matin, dans la salle de l'Alimentation-Hôtel-de-Ville 2^e Etage.

Distribution de graisse

Une distribution de graisse a lieu aux Magasins communaux, rue du Président Wilson.

Une livre de graisse sera livrée sur présentation de la carte de sucre, — par personne, — au prix de 7 fr. 50 le kilo.

La distribution a commencé jeudi ; elle continuera les autres jours de 2 heures à 5 heures.

Jeudi et vendredi pour les personnes dont les noms commencent par les lettres A B C ; samedi et lundi pour les personnes D à L ; mardi et mercredi pour les personnes M à Z.

On avait cru que la distribution serait plus importante. Mais il paraît, on dit que 18 barils de cette graisse expédiés de Bordeaux pour Cahors, se sont perdus en cours de route.

Si nous étions à l'époque de la canicule, ou même s'il sévissait à Bordeaux une vague de chaleur comme celle qui sévit au Brésil actuellement, on pourrait supposer que la graisse des 18 barils s'est fondue. Mais on trouverait bien toujours les barils vides !

Mairie de Cahors

Le Conseil Municipal se réunira le jeudi 8 janvier courant à 8 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour.

Demande de sursis d'incorporation par M. Menages Georges.
Demandes de soutien de familles : Bonassie Léon, Sanat Pierre.

Bibliothèque Municipale. Nomination d'un membre du Conseil Municipal pour faire partie du Comité d'inspection.

Concession d'outillage en faveur du Cours complémentaire.

Révision des listes électorales. Désignation de deux délégués.

Examen de la situation financière. Question de l'abattoir.

Etude des réparations aux bâtiments communaux.

Négociations en cours avec la compagnie du Gaz.
Question du Collège de jeunes filles.
Projet d'amélioration du service des eaux.

A qui le bas ?

Il a été tenu mardi soir, vers 7 heures, dans la rue des Capucins, un bas en coton avec les 4 aiguilles qui servent à le confectionner.

Le réclamer au bureau du journal.

Nos rues

Les tas de boue dans les rues, par ce temps d'humidité, augmentent chaque jour. Mais on balaye les rues, dit-on. Pas toujours, pas souvent même. Mais quand on les balaye, pourquoi laisser les tas de boue en bordure des trottoirs.

Il est rare que le soir, la journée quelquefois, des passants ne se croient jusqu'aux mollets lorsque par malheur ils vont butter contre un de ces tas de boue.

Pourquoi ne pas enlever ces boues, ou, si on ne peut pas les enlever, pourquoi ne pas laisser ouvrir les bouches d'eau : l'eau entraînerait ces paquets de croûtes à l'égout voisin.

Il serait facile de procéder ainsi, dans la rue du Président Wilson notamment. Cela se faisait, jadis ! Et les rues seraient un peu moins sales, surtout les rues dont le nettoyage doit être assuré par le service vicinal.

L. B.

Aviron Cadurcien

Les membres des Commissions : Section Aviron, Section Football et Commissions Bal et Banquet sont priés d'assister à la Réunion qui aura lieu au café Tivoli le jeudi 8 janvier à 20 heures et demie.

Questions pour un terrain et sur le Bal. Présence indispensables des membres de chaque Commission.

La classe 1920

Il est vraisemblable que la question de l'appel de la classe 1920 sera examinée et résolue à la prochaine séance du Conseil des ministres, fixée au mardi 13 janvier. Le projet alors serait bientôt déposé sur le bureau de la Chambre. Il est probable que par une disposition spéciale, seront maintenus les sursis d'un an et renouvelables, prévus par la loi de 1905, en ce qui touche les élèves en cours d'études.

Nouvelles théâtrales

Nous apprenons avec plaisir que M. G. Monthors, fils de M. Martin, directeur des travaux de la ligne Cahors-Moissac, est engagé comme chaque saison au Grand Théâtre de Monte-Carlo.

Nous souhaitons à ce sympathique et excellent artiste dont le beau talent a été apprécié à Cahors, qui va reprendre tout l'ancien répertoire et une reprise de *Clopatre* du Maître Massenet, nos meilleurs vœux de succès.

Colonie Quercynoise de Paris

C'est avec le plus vif plaisir que nous annonçons que notre jeune compatriote Gabriel Frécheville, Employé au Ministère des Finances, vient de subir avec succès les épreuves du concours de Percepteur.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à notre jeune compatriote qui est le fils de M. Frécheville, des *Cadets du Quercy à Paris* et qui a laissé à Cahors de nombreux amis.

Le Président des *Cadets du Quercy* L. C. CANIAC.

Trouvé mort

Depuis la Noël, le nommé Champon, 40 ans, demeurant rue du Port-Bullier à Cahors, n'avait pas été aperçu par ses voisins.

Avant-hier, les voisins, inquiets de cette absence, pénétrèrent dans la chambre occupée par Champon.

Le corps du malheureux était en décomposition. Le mort remontait à huit jours environ.

Il a été inhumé aussitôt.

Notre nouveau Feuilleton

Nous commencerons dimanche la publication d'un très intéressant feuilleton de Georges OHNET :

LE DROIT DE L'ENFANT

Malfaiteurs ou mauvais plaisants

Cette nuit, la grille du soupirail d'une cave donnant sur la rue St-Géry a été descellée, enlevée, et laissée presque sur place par des malfaiteurs ou des mauvais plaisants.

C'est la deuxième fois en quelques mois que pareil fait se produit.

La police informe. On croit connaître les coupables.

LES CAMPAGNES DU 7^e D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)
CHAPITRE XVIII
Bataille de la Marne

Euilly-Port-à-Binson (Juillet 1918)
Le 10 juin seulement, le régiment est relevé devant Corcy par un Bataillon du 23^e R. I. et est envoyé en réserve dans la région de Boursonne et Plessis-au-Bois. Les unités reçoivent des renforts et travaillent à l'organisation d'une deuxième position jusqu'au 26 juin. Après un court séjour à Marly-la-Ville, région Nord de Paris, le Régiment fait mouvement par voie ferrée et demeure successivement à Salmagne et Charmontois-le-Roi. Nous sommes en réserve d'armée et cantonnons en alerte. C'est qu'en effet on parle à mots couverts d'une nouvelle offensive ennemie en Champagne ou en Argonne.

Le jour du 14 juillet, les unités cantonnent au Vieil-Dampierre et à Sivry-sur-Ande, et le 15 juillet, à partir de 0 h. 30, le Régiment est alerté sur l'ordre de l'I. D. 131, une demi-heure après le commencement de la préparation ennemie sur le front de Champagne.

Le Régiment fait mouvement en autos dans l'après-midi et va cantonner à Fromentières (zone d'Etapes) où il arrive vers 23 heures.

Le 16, à 13 h. 20, départ du Régiment, par voie de terre, mouvement par Bataillon, à 500 m. de distance. Au reçu d'un contre-ordre, halte dans les bois au Sud de la Chapelle-sur-Orbais. La marche est reprise à 14 h. 30, sur l'ordre de l'I. D. 131, pour aller se porter au carrefour du Poteau de la Presle, dans la forêt d'Enghien. La marche faite par un chaleur torride est très pénible ; vers 21 heures, le Lieutenant-Colonel Bourret reçoit l'ordre de porter son Régiment au carrefour du pavillon de la Grande-Fosse en position d'attente. Les havresacs sont déposés sous la garde des sergents-majors aux environs du Poteau de la Presle et le Régiment se met en route (mouvement par Bataillon) à 22 h. 30 pour la Grande-Fosse, où il est rassemblé en formation articulée et où il est ravitaillé.

Le 17 juillet, la situation est la suivante : l'ennemi essaye de s'infiltrer dans la vallée de la Marne en direction d'Epemay et la 131^e Division, appuyée à droite, par le groupement Moineville comprenant trois Bataillons de Cavalerie, doit attaquer à l'heure H, dans la direction générale Euilly.

Deux Régiments en ligne entre Chêne-la-Reine et la Cense-Carrée, 41^e R. I. à droite en liaison avec les cavaliers à pied, et 14^e R. I. à gauche, en liaison avec la 77^e D. I.

Le 7^e R. I., en réserve de C. A., ne devra pas dépasser sans ordres le bois de la Boulaye.

Le Colonel, suivant les ordres reçus, se porte à partir de 8 h. dans le bois de Boursault, au sud du ruisseau de Wassy, où le Régiment prend une formation articulée : 1^{er} Bataillon (Bataillon Gradelle) en échelon, vers la droite, derrière le 41^e R. I., avec mission de couvrir le flanc droit du dispositif ; 2^e Bataillon (Bataillon de Lavertne) en échelon, vers la gauche, derrière le 14^e R. I., avec mission de couvrir le flanc gauche du dispositif ; 3^e Bataillon (Bataillon Lecocq) en réserve dans le bois de Boursault, auprès du Colonel.

A 10 heures, ordre est reçu par le Colonel de ne pas dépasser sans ordre le bois de la Boulaye et le Régiment passe en entier en réserve de C. C. (Corps d'Armée de Cavalerie).

A 14 heures, le Régiment est regroupé dans le bois de Boursault et le bois de la Grande-Fosse.

Quelques obus tombent sur les emplacements des 1^{er} et 2^e Bataillons ; il y a quelques blessés. La soirée et la nuit, à peu près calmes, sont marquées par la grande activité de notre aviation.

(A suivre).

Figeac

Groupe Sportif Figeacois. — Dimanche dernier, tous les sportsmen Figeacois étaient sur le terrain de l'Hospice pour assister au match-revanche du Stade Aurillacois contre le Groupe Sportif de Figeac.

Malgré la ténacité et l'opiniâtreté des joueurs Aurillacois, la partie se déroula entièrement dans le camp de nos visiteurs qui n'eurent que très rarement la balle. Jouant constamment le jeu ouvert, le G. S. F. domina continuellement ses adversaires et fut finalement déclaré vainqueur par 20 points (6 essais, 1 but), à 0.

Nous espérons que le public Figeacois s'intéressera de plus en plus à ces matchs qui sont pour notre jeunesse une occasion de développer leurs muscles en même temps qu'une saine distraction.

Nominations.

M. Gayraud, receveur de l'Enregistrement à Figeac, est nommé en la même qualité à Loches.

M. Castan, juge d'instruction à Figeac, figure au tableau d'avancement comme vice-président de tribunal.

Probité. — M. Carbonnet Léopold, maître-maçon chez M. Gény, entrepreneur à Figeac, a trouvé sur la voie publique une certaine somme qu'il s'est empressé de remettre au commissariat où l'intéressé peut la réclamer. Félicitations.

Vol. — Dans la nuit de dimanche, des malfaiteurs se sont introduits chez le meunier du moulin de la Porte et ont fait main-basse sur ses poules.

N'étant sans doute pas satisfaits du produit de leur larcin, ils se sont rendus ensuite chez M. Capval, au Pont du Gua où ils n'ont pu dérober qu'un énorme lapin car M. Capval, éveillé par le bruit, s'est mis à la poursuite des malfaiteurs et a pu en rejoindre un qu'il a aussitôt conduit à la gendarmerie.

Ce dernier, un nommé C., est actuellement sous les verrous et un mandat d'arrêt a été lancé contre son complice qui a pris la fuite, mais qui ne saurait tarder à aller tenir compagnie à son compère.

Teysieux

Accident. — Lundi soir, M. Roucau, marchand de bestiaux de Teysieux, se rendant à la foire de Saint-Victor avec son cheval et sa voiture, fut victime d'un accident assez grave en descendant la côte de Frayssinhes. A un moment, le véhicule versa, projetant malencontreusement son conducteur sur la chaussée. M. Roucau fut assez sérieusement blessé à la tête et M. Cassan, de Frayssinhes, qui avait pris place dans la voiture, eut quelques contusions sans gravité.

On espère toutefois que les blessures de M. Roucau n'auront pas de suites graves.

Dégagnac

Foire. — Notre foire du 5 janvier a été une des plus belles. Le foirail des bœufs était bien garni. Les bœufs gras abondaient, mais il s'est fait peu d'affaires à cause d'une baisse sensible et de l'abondance des marchandises. Les beaux bœufs gras n'ont valu que de 140 à 150 francs les 50 kilos ; aussi les propriétaires n'ont pas voulu les céder à ces prix. Les bœufs de travail ont subi le contre-coup de la baisse de la graisse. De ce côté-là aussi, peu d'affaires, quoique restant stationnaires entre 3.500 et 5.400 francs la paire, selon grosseur. Les bouvillons se sont vendus de 1.100 à 2.200 francs la paire, selon qu'ils étaient plus ou moins forts. Le foirail des moutons était également très fourni. Les moutons gras ont valu de 340 à 350 francs les 100 kilos. Ces derniers ont également subi une certaine baisse. Les cochons amenés étaient peu nombreux et se sont vendus à raison de 8 francs le kilo, poids mort. Les oies valaient, poids vif, 6 à 6,50 le demi-kilo. Les canards valaient à peu près le même prix. Les œufs, de 7 à 7,50 la douzaine. Les poules et poulets, de 2,75 à 3 francs le demi-kilo.

La baisse de la Seine est, ce matin, de 54 centimètres.

La conférence anglo-bolcheviste
De Copenhague : Le délégué anglais O'Grady a déclaré avoir pleins pouvoirs pour offrir à Litvinoff le rapatriement de tous les prisonniers et autres russes vivant en Europe occidentale, Allemagne comprise, à condition que la réciprocité soit garantie.

Inquiétude italienne
De Rome : La presse se fait l'interprète de l'inquiétude générale causée par le bruit de la conclusion imminente d'un accord militaire entre la France et la Yougo-Slavie. Elle espère que rien n'est vrai dans ce bruit.

Le traité et M. Wilson
De Washington : On dit que la ratification du traité dépend, maintenant, presque exclusivement de l'acceptation, par M. Wilson, des réserves républicaines à l'article 10. Une fois que le Président aura accepté ces réserves, tous les autres points de la controverse seront abandonnés.

L'incident Sixte Bourbon
De Rome : Les journaux publient une longue déclaration de M. Barrère, ambassadeur de France, démentant les appréciations offensantes pour l'Italie que les notes du Prince Sixte Bourbon prêtent au gouvernement français.

Crise ministérielle au Portugal
De Lisbonne : En raison de l'attitude d'opposition de la Chambre des députés, le gouvernement portugais a présenté sa démission collective au président de la République.

Société d'applications automobiles
Siège Social : Route Nationale
SOULLAC (Lot)

Section Autos. Moteurs et Cycles
Réparations et mise au point. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour et de Forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capotages. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Ventes et achats de Neuf et d'occasions. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Graisses et Huiles. — Garage.

Section Transports
Transports de Marchandises par Camions. — Autos. — Location d'automobiles pour Courses et Tourisme.

Section Electricité
Installations B. et H. Tension. — Postes transformateurs. — Installations de cinémas. — Force. — Lumière. — Sonneries. Téléphones. — Réparations dynamos et Magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. — Etudes. — Calculs. — Dessins. — Fourniture de Matériel.

Télégrammes : GARAGE, Souillac.
TÉLÉPHONE : 4.

DERNIÈRE LOCALE

Nous recevons de l'Alliance Républicaine Démocratique, présidée par M. Carnot, la note suivante que nous sommes heureux d'insérer :

Paris, le 5 janvier 1920.

La Commission centrale exécutive de l'Alliance Républicaine Démocratique dans sa séance du 5 janvier a décidé d'accorder son investiture et son patronage à M. Rey, candidat au Sénat, dans le département du Lot.

Elle engage les électeurs républicains à faire triompher sur son nom la politique d'union républicaine et nationale, de paix religieuse et sociale, de résistance au désordre et à la dictature d'une classe ou d'un homme, de progrès et de justice pour tous et de réorganisation financière et économique, qui est celle de notre Parti.

Le Président,
Adolphe CARNOT.

Le Secrétaire général,
Agrégé de l'Université,
MAMELET.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 52.

L'Amérique et les Alliés
Le *Chicago Tribune* dit que M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, n'assistera à aucune des réunions spéciales du Conseil des Trois à moins qu'il ne reçoive des instructions particulières à cet effet. (Il s'agit sans doute des réunions avec M. Nitte).

C'est le résultat du télégramme que lui a envoyé, la semaine dernière, M. Lansing pour le prier de demander au Conseil suprême de substituer la formule « puissances alliées » à celle de « puissances alliées et associées ».

La baisse de la Seine
La baisse de la Seine est, ce matin, de 54 centimètres.

La conférence anglo-bolcheviste
De Copenhague : Le délégué anglais O'Grady a déclaré avoir pleins pouvoirs pour offrir à Litvinoff le rapatriement de tous les prisonniers et autres russes vivant en Europe occidentale, Allemagne comprise, à condition que la réciprocité soit garantie.

Inquiétude italienne
De Rome : La presse se fait l'interprète de l'inquiétude générale causée par le bruit de la conclusion imminente d'un accord militaire entre la France et la Yougo-Slavie. Elle espère que rien n'est vrai dans ce bruit.

Le traité et M. Wilson
De Washington : On dit que la ratification du traité dépend, maintenant, presque exclusivement de l'acceptation, par M. Wilson, des réserves républicaines à l'article 10. Une fois que le Président aura accepté ces réserves, tous les autres points de la controverse seront abandonnés.

L'incident Sixte Bourbon
De Rome : Les journaux publient une longue déclaration de M. Barrère, ambassadeur de France, démentant les appréciations offensantes pour l'Italie que les notes du Prince Sixte Bourbon prêtent au gouvernement français.

Crise ministérielle au Portugal
De Lisbonne : En raison de l'attitude d'opposition de la Chambre des députés, le gouvernement portugais a présenté sa démission collective au président de la République.

HERNIES

MEMBRE DU JURY ET HORS CONCOURS

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 68, Bd Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à :

Figeac, 15 janvier, Hôtel des Voyageurs. Capdenac-gare, 16, Hôtel de France Fournier.

Cahors, 17, Hôtel de l'Europe. Gourdon, 18, Hôtel de la Boule d'Or. Souillac, 19, Hôtel du Lion d'Or. Gramat, 20, Hôtel de Bordeaux.

Vayrac, 21, Hôtel Delmon Germain. Villefranche-de-Rouergue, 22, Hôtel du Grand Soleil.

Aubin, 23, Hôtel du Cheval Noir. Decazeville, lundi, 26, Hôtel de la Poste.

Brochure franco sur demande. Centrales Ventrières pour déplacements de tous organes.

POTASSE D'ALSACE A VENDRE

VIIEUSSENS, négociant à ALBAS (Lot). Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé). Le Gérant : A. COUESLANT.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 40

LES VAINCUS DE LA VIE

Le Fils d'un Voleur

PAR

JULES MARY

XIII

DANS L'ILOT

— Je ne crois pas, Jean... Seulement tu ignorais tout cela... tu ne pouvais pas réfléchir... et moi, moi, j'ai eu peur !

— Tu n'as donc rien oublié de notre gentille amitié ?

La main essaye de se retirer. Il l'emprisonne un peu plus. Un silence encore. Jean se rappelle cette soirée de leur naufrage où Cécile, couchée le long du feu, délirait, prise de fièvre... et qui avait renouvelé en lui certains souvenirs d'autrefois... Un premier soupçon lui était venu, alors... très troublant... Et pour la seconde fois il se demanda : « Est-il vrai qu'elle n'aimera jamais que moi au monde ? »

Une caresse délicate descend sur son cœur et sa voix devient tremblante :